NEWSLETTER

LA GAZETTE DU HIBOU

SUIVEZ L'ACTUALITE :

@mairiedeniergnies

LE CONSEIL

La Maire

Marjorie GOSSELET-CAMBRAI

Adjoint aux travaux

M.Freddy SEGARD

Adjointe aux finances

Mme Brigitte DENIMAL

Adjoint aux fêtes

M.Damien VANESSE

CONSEILLERS

M.Michel ANCKAER
M.Ludovic COTTON
M. David FAGNON
M.Luis FAZENDA-CALDEIRA
Mme Martine LEBLANC
Mme Marie-Françoise MACE
Mme Isabelle MASSY
Mme Roselyne MOSCHKAU
M.Bertrand NICOLAS
Mme Sophie STOURBES
Mme Séverine TOULLEC



Pour la nouvelle édition de cette mobilisation, la commune s'associe une nouvelle fois aux communes d'Awoingt, Wambaix , Séranvillers-Forenville et Cauroir pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

À cette occasion, une matinée sportive et solidaire est organisée

LE DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026 À 9H30

Départ du parking de l'aéro-club

Que vous soyez amateur de marche, de course à pied ou de VTT, chacun pourra participer à son rythme et contribuer à cette action de sensibilisation et de solidarité.

Au-delà de l'activité sportive, cette journée est l'occasion de ***se mobiliser pour une cause qui nous concerne tous*** *et de rappeler l'importance du dépistage du cancer du sein.*

Nous vous invitons nombreux à participer à cette belle initiative intercommunale et à venir partager un moment convivial, sportif et solidaire.


NIERGNIES
NOUS N'OUBLIONS PAS.
11 NOVEMBRE
INVITATION
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la cérémonie qui se tiendra

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 À 12H00
Au Monument aux Morts

COLLECTE DECHETS VERTS
DERNIER PASSAGE



A VENIR

Le traditionnel repas des aînés aura lieu :

Mercredi 4 novembre à 12 h 00

à la salle polyvalente

Un moment convivial et chaleureux autour d'un repas, accompagné d'une animation musicale

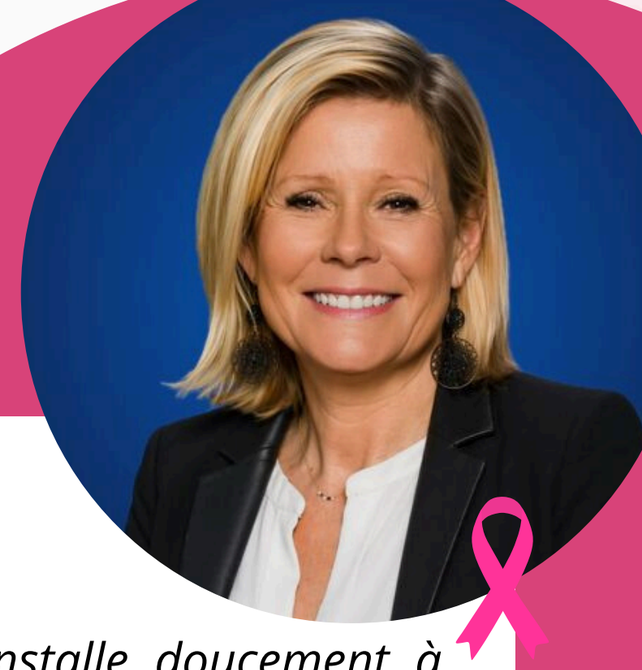


59 Grand Rue, 59400 NIERGNIES

03.27.81.52.16

secretariat@niergnies.fr

LE MOT DU MAIRE



Chers habitants,

Après un été riche en animations et en beaux moments partagés, l'automne s'installe doucement à Niergnies. Notre village continue de vivre, d'évoluer et surtout de rassembler.

Ces derniers mois ont encore montré combien la convivialité et l'esprit de village sont précieux : soirée champêtre, brocante, cinéma en plein air, village d'été de l'Aéroplaine, meeting aérien… Autant d'occasions de nous retrouver et de faire vivre notre commune.

Octobre sera placé sous le signe de la solidarité avec Octobre Rose. Le 25 octobre, avec Awoingt, Wambaix et Séranvillers-Forenville, nous vous attendons nombreux pour une matinée sportive et conviviale. Marcher, courir, pédaler… peu importe la performance : l'essentiel sera d'être ensemble pour soutenir une belle cause et rappeler l'importance du dépistage.

Notre commune poursuit également ses projets et ses travaux du quotidien. C'est parfois moins visible qu'une fête ou une inauguration, mais entretenir nos rues, moderniser nos réseaux et améliorer notre cadre de vie reste essentiel.

Enfin, je suis heureuse de voir notre territoire continuer à se développer avec notamment l'ouverture de L'Albatros, qui offre désormais une restauration dans un cadre exceptionnel entre golf et pistes aéronautiques.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne à Niergnies, fait de rencontres, de solidarité et de ces petits moments simples qui font le bonheur de vivre dans notre village.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Votre Maire,
Marjorie Gosselet-Cambrai

RETOUR SUR NOTRE ÉTÉ



Garden Live - Laurent Wolf



Brocante Niergnies Loisirs & fête communale



Soirée champêtre - Niergnies Loisirs



Cinéma en plein air - CAC



Le village d'été de l'aéroplaine (CAC)



Meeting Aérien Les Ailes de Cambrai



FIN DES TRAVAUX NOREADE

Les travaux de rénovation du réseau et des branchements d'eau potable de la rue des Écoles, réalisés par le SIDEN-SIAN et sa Régie Noréade Eau, sont désormais terminés.

Après plusieurs mois de chantier, les travaux se sont achevés le mardi 22 septembre 2026.

Réalisés par l'entreprise D&S TP, ces travaux, à la charge de NOREADE ont permis de moderniser le réseau d'eau potable et de contribuer à la préservation de la ressource en eau.

La circulation et le stationnement sont désormais rétablis dans les conditions habituelles.

La Municipalité remercie les riverains et les usagers de la rue des Écoles pour leur patience et leur compréhension durant toute la durée du chantier.







L'ALBATROS : LA RESTAURATION ARRIVE AU GOLF !



Les travaux du Club House du golf sont désormais terminés ! Une nouvelle étape s'ouvre avec l'arrivée de L'Albatros, un très beau restaurant qui vient d'ouvrir ses portes sur les communes de Niergnies et Séranvillers-Forenville.

Dans un cadre unique, L'Albatros propose une cuisine bistronomique, à découvrir dans une ambiance élégante et conviviale.

Le restaurant bénéficie également d'une vue imprenable sur le golf et les pistes aéronautiques, offrant aux convives un panorama exceptionnel pendant leur repas.

Une belle adresse qui vient enrichir l'offre locale et invite habitants et visiteurs à venir découvrir ce nouveau lieu au cœur d'un environnement privilégié.

Ouvert uniquement le midi du lundi au samedi de 12h00 à 15h00

ARRET DU RESEAU CUIVRE

Nous vous l'évoquions dans la gazette du mois de Juin : l'arrêt du réseau cuivre.

Dans le cadre de la dépose de ce réseau existant sur notre commune, annoncée par Orange, des travaux seront réalisés dans les chambres télécoms existantes.

À ce titre, l'entreprise ENSIO, partenaire d'Orange, interviendra rue de l'Église du 13 octobre au 3 novembre 2026.

Afin d'assurer la sécurité des usagers et des équipes intervenant sur le chantier, les mesures suivantes seront mises en place à hauteur des travaux :

- la vitesse sera limitée à 30 km/h ;
- le stationnement sera interdit ;
- le dépassement sera interdit.

Dans ce contexte et afin de prévenir tout risque de coupure de services, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à vous rapprocher dès à présent ou à répondre aux sollicitations des fournisseurs d'accès à internet et/ou de téléphonie fixe pour basculer votre abonnement sur le nouveau réseau en fibre optique déployé sur notre commune.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance pendant toute la durée de ces travaux.

MISE EN PLACE DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Lors de sa réunion du 26 août 2026, le Conseil municipal a décidé de mettre en place, à compter de l'année 2027, la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV).

Cette mesure a pour objectif d'encourager la remise sur le marché des logements durablement vacants et ainsi de contribuer à réduire le nombre de logements inoccupés sur la commune.

Le taux d'imposition sera fixé ultérieurement, lors du vote des taux d'imposition pour l'année 2027.

ACCUEIL DE LOISIRS & POLE ADOS

DU 19 AU 23 OCTOBRE 2026





Pour les nouveaux inscrits : https://arilperiscolaires.myperischool.fr

Recensement de la population 2027

La campagne de recensement de la population 2027 se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027 au sein de notre village, en partenariat avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

A quoi sert le recensement ?

Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget des communes : Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants, dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Comment cela va se passer ?

Notre agent technique, Florian DUBUS, désigné comme agent recenseur, se présentera à votre domicile et vous proposera de vous faire recenser en ligne sur le site internet dédié (fortement recommandé) ou sur papier.



TAXE FONCIERE 2026

Vous avez certainement dû recevoir récemment votre avis d'imposition. Bonne nouvelle : comme vous l'avez sans doute remarqué, la commune a décidé de maintenir une nouvelle fois cette année ses taux d'imposition.

26,71% pour le foncier bâti, ce qui nous permet de rester parmi les communes où le taux est le plus bas.

Si le montant de votre taxe augmente, cela ne veut pas forcément dire que la commune a augménté son taux. Les bases fiscales sont notamment revalorisées au niveau national.

CAMPAGNE BETTERAVIERE

Après les moissons, la saison des pommes de terre, des betteraves et du maïs a débuté dans nos campagnes. Ces travaux agricoles ont pour conséquence la circulation de tracteurs et d'engins agricoles sur nos routes et les chaussées pourront parfois être glissantes. Dans la plupart des cas, les agriculteurs nettoient les routes au mieux afin d'éviter toute forme d'accident. A nous également d'adapter notre vitesse à la vue de routes qui peuvent être temporairement boueuses.

BALAYAGE D'AUTOMNE 2026

La société Nicollin procédera au balayage des rues de la commune
le Jeudi 3 Décembre 2026
Merci de stationner au mieux vos véhicules afin de faciliter le passage de la machine.

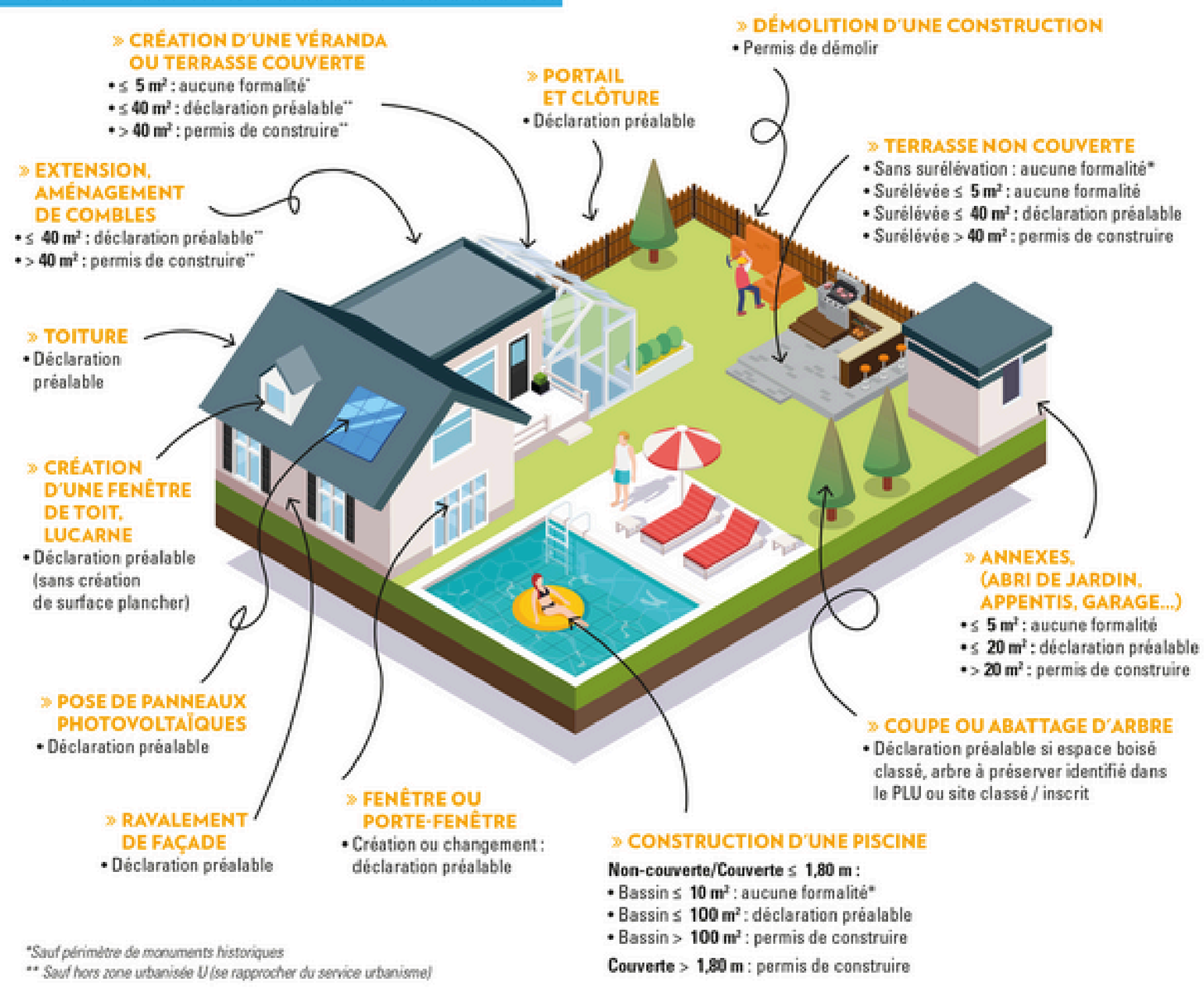
RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME : QUELS TRAVAUX DÉCLARER ?

Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.
Les constructions ne nécessitant pas de déclaration ou d'autorisation doivent respecter le PLU.

👉 **Quels travaux déclarer ?**

Nouvelles constructions : garage, abri de jardin, piscine, etc.
Rénovations et extensions : agrandissement d'une maison, aménagement des combles.
Modifications extérieures : changement de fenêtres, ravalement de façade, installation de clôtures..
Ne pas déclarer ces travaux vous expose à un procès-verbal pour infraction au Code de l'urbanisme, pouvant entraîner des amendes, voire une obligation de remise en état des lieux. Pour plus de détails ou pour déposer votre déclaration, rendez-vous en mairie ou sur le site service-public.fr.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



EVENEMENTS A VENIR AUTOUR DE CHEZ VOUS

ASSOCIATION AJR

Dimanche 04 Octobre de 10h à 17h : Fête de la pomme et de la biodiversité à WAMBAIX

Apprendre à protéger la faune, soigner vos vergers, sensibilisdation à la protection de l'environnement, tri des déchets et compostage à travers des stands interactifs.

Vendredi 30 Octobre : Fête de la citrouille et défilé des petits monstres à la salle des fêtes de NIERGNIES

de 10h à 12h : petite enfance et de 14h30 à 17h00 enfance et jeunesse
Stands de jeux, défis, parcours, maquillage.

03.27.70.18.12

EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, TOUTES LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE S'APPLIQUENT AUSSI !

Les trottinettes électriques sont classifiées dans le code de la route comme engin de déplacement personnel motorisé (EDPM).
Les règles spécifiques applicables sont prévues et réprimées par les articles R412-43-1 à R412-43-3 du code de la route.
Les infractions les plus courantes :
Port d'un casque audio, d'oreillettes, d'écouteurs, téléphone en main : 135 €
Absence de gilet rétro-réfléchissant de nuit et par mauvaise visibilité : 35 €
Transport d'un passager : 35 €
Engin débridé dépassant les 25 km/h : jusqu'à 1 500 €
Circulation sur le trottoir Contravention de 4e classe : jusqu'à 135 €
Absence d'éclairage avant/arrière, dispositif rétro-réfléchissant, pas d'avertisseur sonore ou système de freins : 11 €
Dispositif de freinage peu efficace : 11 €
Absence ou défaut d'assurance (responsabilité civile) : 750 € pouvant être minorée ou majorée
Non port du casque : jusqu'à 150 €

QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière destinée à couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire. Elle prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription.
Qui peut bénéficier du pass Sport ?
Pour la saison 2026-2027, le dispositif est ouvert aux :

- Jeunes de 6 à 17 ans révolus faisant partie d'un foyer allocataire dont le quotient familial (CAF ou MSA) est inférieur ou égal à 699 € ;
- Jeunes en situation de handicap :
 - De 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ;
 - De 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés).
- Étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus, titulaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026 :
 - Bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - Bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale.

Plus d'infos : https://www.pass.sports.gouv.fr/

PLANTONS LE DÉCOR® Espaces naturels régionaux — espaces naturels régionaux Région Hauts-de-France

Depuis 14 ans, l'opération Plantons le Décor© rencontre un véritable succès dans le Cambrésis, avec plus de 64 000 arbres d'essences locales et 2 800 arbres fruitiers commandés.
Cette année encore, habitants, collectivités, écoles et entreprises peuvent profiter de cette opération pour commander près de 150 variétés d'arbres, d'arbustes, de fruitiers et de graines potagères, sélectionnées pour leur adaptation à notre région.
👉 Les commandes sont ouvertes dès maintenant sur : www.plantonsledecor.fr

À retenir :

- **Date limite de commande :**
- **27 novembre 2026**
- **Livraison : samedi 12 décembre 2026**
 - **Matin : Cambrai**
 - **Après-midi : Solesmes**

C.C.A.S

Rappel : Depuis Mars 2024, le CCAS a mis en place une aide au permis de conduire pour les administrés âgés de 18 à 20 ans
Montant : 150€ par personne

Justificatifs demandés :
- copie d'un justificatif d'identité en cours de validité (CNI, Passeport)
- copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- facture de l'auto-école
- relevé d'identité bancaire du demandeur.

NAISSANCES

Bienvenue à :
Salomé DELCROIX née le 14/04/2026
Camille BRUGUET né le 10/05/2026
Auguste LEFEBVRE né le 02/09/2026
♥

Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS